

La politique énergétique de l'administration Trump : la rupture est-elle possible ?

Emmanuel Hache, Marine Simoen

Dès son entrée en fonction, Donald Trump a mis en œuvre une politique énergétique de rupture en soutenant l'exploitation pétrolière et charbonnière et en s'opposant à l'essor des énergies renouvelables. Cette stratégie visant à privilégier la production nationale, réduire la dépendance de l'étranger pour ses approvisionnements et à lutter contre la désindustrialisation est-elle tenable ? Les objectifs seront difficiles à atteindre, la Maison Blanche va devoir affronter le principe de réalité sur le plan économique et diplomatique.

Les nominations successives de deux climatocseptiques – Rick Perry, ancien gouverneur du Texas, à la tête du département à l'Énergie¹, Scott Pruitt à l'Agence américaine de protection de l'environnement² – et du PDG d'ExxonMobil, Rex Tillerson, proche de Vladimir Poutine, au poste de secrétaire d'État³, ont été les premiers signaux envoyés à la communauté internationale de l'énergie par le 45^{ème} président des États-Unis, Donald Trump.

Durant sa campagne électorale, le candidat républicain avait affirmé qu'il leverait l'ensemble des barrières administratives, technologiques, environnementales et économiques pour privilégier le développement des ressources énergétiques fossiles aux États-Unis. Le site de la Maison-Blanche est désormais assez explicite sur la stratégie de la nouvelle administration⁴ : sont ainsi mis en avant le développement des ressources fossiles aux États-Unis, la question de la dérégulation (réduction du pouvoir de

l'EPA⁵ et élimination du plan climat), l'utilisation des revenus issus du développement des ressources énergétiques pour développer les infrastructures (routes, ponts, etc.), le développement des technologies de captage et de stockage de carbone (CCS) et la renaissance de l'industrie du charbon et enfin la recherche d'indépendance vis-à-vis de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Sur les énergies renouvelables, le candidat Trump n'a eu de cesse d'affirmer durant sa campagne l'ineptie de leur développement arguant notamment du désastre représenté par le modèle économique du solaire ou par les véritables monstruosité industrielles des projets éoliens⁶. Globalement, selon son argumentation, leur retour sur investissement excessivement long (entre 30 et 40 ans pour la plupart des technologies vertes) et leur coût social doivent rendre

1. United States Department of Energy (DOE)

2. Environmental Protection Agency (EPA)

3. United States Secretary of State : département d'État chargé des Affaires étrangères

4. <https://www.whitehouse.gov/america-first-energy>

5. D'après Reuters, Donald Trump a exigé que l'APE ne fasse aucune annonce à la presse et à lui demander de suspendre temporairement tous les contrats et subventions en attente d'examen. Trump estime qu'il faut recentrer la mission de l'agence de protection de l'environnement aux États-Unis.

6. http://www.ontheissues.org/2016/Donald_Trump_Energy_+_Oil.htm

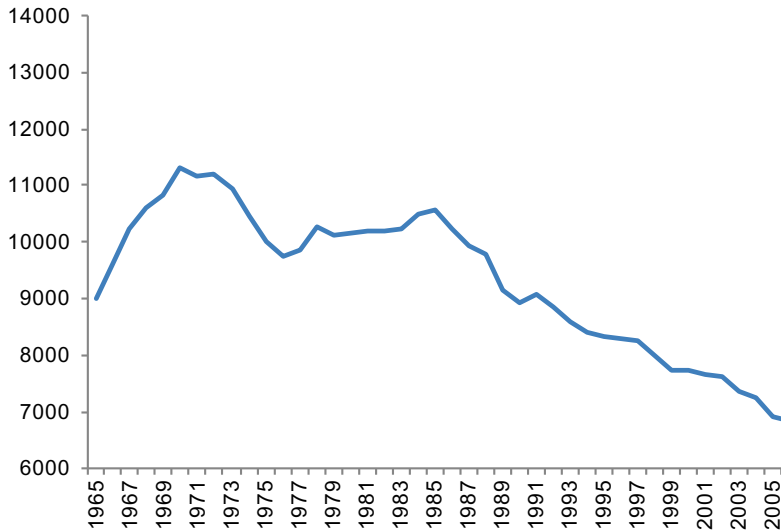


Figure 1 : Production de pétrole aux États-Unis (en 1000 barils par jour)

Source : BP Statistical Review, JODI

Nb : les données pour 2016 sont établies sur la période Janvier-octobre. Elles comprennent la production de pétrole conventionnel, non conventionnel et les liquides de gaz naturel.

leur développement secondaire, et ce d'autant plus que le sous-sol américain regorge de pétrole, de gaz naturel et de charbon permettant d'atteindre l'indépendance énergétique⁷.

Les principaux acteurs du secteur sont donc prévenus : à moyen terme, la future politique énergétique américaine pourrait être plus carbonée et donc éloignée des préoccupations environnementales mondiales. Les questions se tournent désormais davantage sur les conséquences de cette politique sur la géopolitique énergétique globale et sur le citoyen américain. Comme sur de nombreux sujets (économie, immigration), les propositions de Donald Trump interpellent : le programme *America First* décliné dans le secteur en *America First Energy Plan* a-t-il un sens dans un monde énergétique mondialisé ?

1. « Drill, Baby drill »

1.1 Les États-Unis à la recherche de son indépendance

Les États-Unis sont les deuxièmes consommateurs mondiaux d'énergie derrière la Chine

7. On peut trouver sur le site de la Maison-Blanche l'indication suivante : « Nous devons profiter des 50 000 milliards de dollars de réserves inexploitées de schistes, de pétrole et de gaz naturel, en particulier ceux qui appartiennent à des terres fédérales que le peuple américain possède ».

et représentent environ 17,3 % de la consommation énergétique mondiale (BP Statistical Review, 2016). Sur les marchés pétroliers, ils ont enregistré une production record de 12,7 millions de barils par jour (mb/j) en 2015 (Figure 1), les plaçant au rang de premier producteur mondial (devant l'Arabie saoudite et la Russie) pour une consommation intérieure d'environ 19,4 mb/j qui en fait le premier consommateur mondial de pétrole. Les États-Unis restent toutefois également dans le groupe de tête des pays importateurs (pour près de 6,7 mb/j), au deuxième rang juste derrière la Chine. Sur le marché du pétrole, la question d'une indépendance domestique reste donc malgré tout pour l'instant difficile à imaginer et ce même si le taux de couverture domestique a doublé depuis 2008, pour atteindre près de 75 % (Figure 2).

La révolution des hydrocarbures non conventionnels a considérablement transformé la scène énergétique américaine et mondiale. Ainsi, entre 2009 et 2013, la production pétrolière des États-Unis a augmenté de 3 millions de barils par jour (mb/j) supplémentaires (Figure 1), soit l'équivalent d'un nouvel Irak sur les marchés mondiaux. La croissance de la production s'est poursuivie en 2014 mais l'effondrement des prix sur les marchés internationaux entre juin 2014 et décembre 2015 a dans un premier temps ralenti la croissance de la production, puis dans un deuxième temps

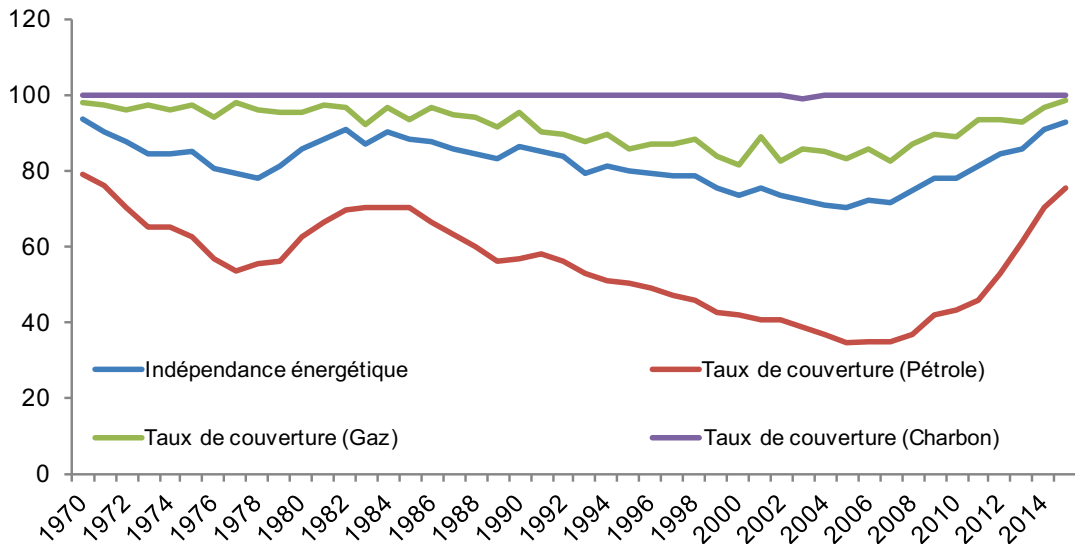


Figure 2 : Taux d'indépendance énergétique et taux de couverture par énergie primaire

Source : ENERDATA

Nb : Le taux de couverture est le rapport entre la production domestique et la consommation domestique ; le taux d'indépendance énergétique correspond à la couverture de la consommation primaire d'énergie par la production primaire domestique incluant la biomasse.

provoqué une réduction de la production de pétroles non-conventionnels. Toutefois, malgré cet environnement de prix défavorable –une baisse de 70 % des cours entre juin 2014 et janvier 2016, la production américaine de pétroles non-conventionnels (Light Tight Oil) ne s'est pas effondrée. En janvier 2017, les États-Unis produisent environ 4,1 mb/j de pétroles non conventionnels, contre un pic de 4,6 mb/j en mars 2015 (Figure 3).

Cette transformation s'est réalisée dans un nouveau paradigme économique sur les marchés pétroliers. Alors que la production conventionnelle nécessite des capacités d'investissements élevés (CAPEX) et des coûts opérationnels moins importants (OPEX), la structure de production des hydrocarbures non conventionnels se caractérise par des coûts marginaux opératoires plus élevés et de très faibles CAPEX. Il est ainsi plus facile – et beaucoup moins coûteux – d'arrêter – puis de faire repartir – une production d'hydrocarbures non conventionnels qu'une production classique.

Cette nouvelle flexibilité représente un véritable changement de modèle économique sur les marchés pétroliers. Elle désigne son

principal instigateur, les États-Unis, comme le nouveau *swing producer* du marché mondial, en lieu et place de l'Arabie saoudite.

1.2 Trump peut-il contourner l'OPEP sans déstabiliser les marchés ?

Durant la campagne électorale, Donald Trump a également exprimé son mépris envers l'OPEP et affirmé qu'il rendrait indépendants les États-Unis à l'issue de son mandat, dans quatre ans donc. Pourtant à l'heure actuelle, le cartel fournit environ 3 mb/j de pétrole aux États-Unis, soit près de 45 % de ses importations (Figure 4). En outre, le message délivré par Trump rappelle celui de l'un de ces prédécesseurs G.W. Bush qui désirait ne plus dépendre des importations en provenance du Moyen-Orient et qui avait déclaré que la nation américaine était « accro au pétrole⁸ » ! Rappelons que durant les mandats de ce dernier (2001-2009), les importations des États-Unis avaient augmenté de près de 10 %. L'Arabie saoudite (1,1 mb/j), le Venezuela (0,690 mb/j), l'Irak (0,400 mb/j) et le

8. America is addicted to oil ; <http://www.nytimes.com/2006/02/01/world/americas/01iht-state.html>

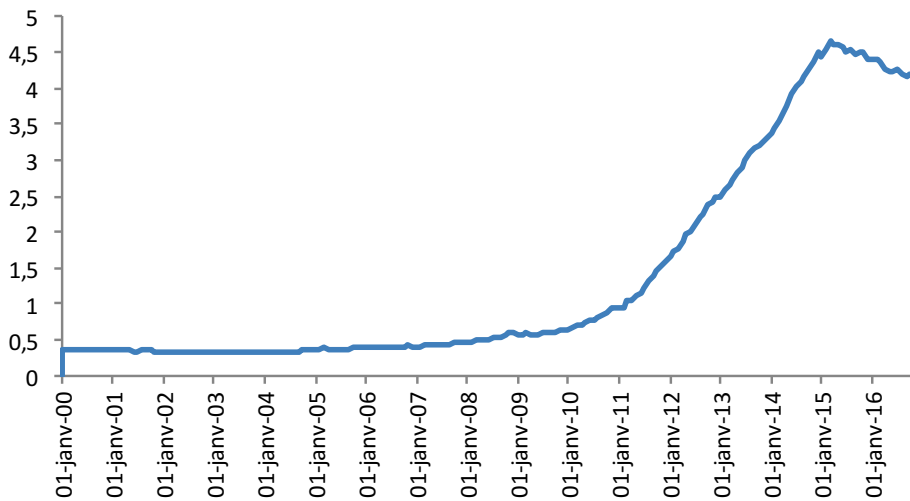


Figure 3 : Production de pétrole non conventionnel aux États-Unis (en mb/j)

Source : DOE

Koweït (0,208 mb/j) représentent aujourd'hui près de 80 % des exportations du cartel à destination des États-Unis. Derrière les effets d'annonces, l'administration Trump va devoir mettre en place un plan d'action pour arriver à cet objectif. Il va de prime abord falloir s'attacher à réduire les exportations américaines de pétrole⁹ (environ 0,65 mb/j en janvier 2017), un projet soutenu par les républicains aux États-Unis. En outre, l'indépendance pétrolière des États-Unis nécessiterait d'augmenter la production américaine de près de 50 % ! Si on laisse de côté l'aspect environnemental qui nécessiterait de laisser environ 2/3 des réserves de pétrole de la planète pour rester dans les limites du réchauffement à 2° C¹⁰, vouloir accélérer de manière

drastique la production américaine ne sera pas sans poser de problème tant le nouveau paradigme du marché mondial repose désormais sur la flexibilité. Donald Trump cherche à mettre en œuvre un plan d'accélération de la production américaine dans un monde pétrolier complètement transformé. Son discours sur l'indépendance est celui qui a embrassé les États-Unis de Kissinger à George Bush alors que les conditions de marché ne s'y prêtent plus. En effet, l'équilibre pétrolier est précaire

9. En décembre 2015, le Congrès des États-Unis a voté un texte permettant aux producteurs américains d'exporter à nouveau du pétrole brut WTI (West Texas Intermediate) sur les marchés internationaux. Depuis le premier choc pétrolier, les exportations américaines de pétrole brut avaient en effet été interdites; seuls les produits pétroliers étaient autorisés.

10. Christophe McGlade, Paul Ekins, Which fossil fuels must remain in the ground to limit global warming? University College London <https://www.ucl.ac.uk/news/news-articles/0115/070115-fossil-fuels#sthash.tBXtwSSK.dpuf>. Dans cet article les auteurs indiquent qu'il faudrait que «globalement, les pays s'abstiennent d'extraire un tiers des réserves de pétrole, la moitié des réserves de gaz et plus de 80 % du charbon» disponibles dans le sous-sol mondial, d'ici à 2050 ».

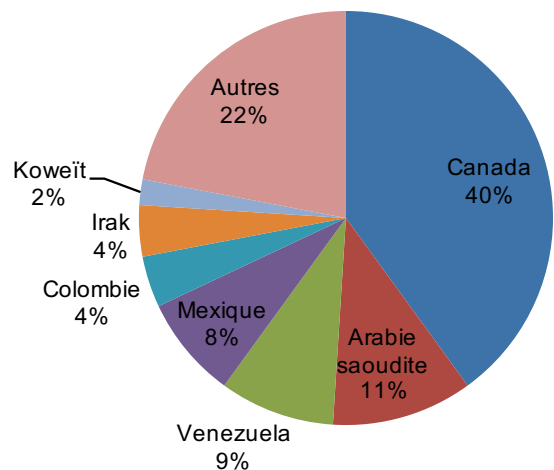


Figure 4 : Principaux fournisseurs de pétrole des États-Unis en 2016

Source : EIA

à l'heure actuelle et le retour du pétrole américain (voire son accélération) risquerait de déstabiliser les marchés et de provoquer une forte diminution des prix, dommageable aux milliers de producteurs indépendants américains. En outre, l'administration Trump minimise le rôle de l'OPEP sur les marchés pétroliers à l'heure actuelle.

En novembre dernier, l'OPEP a surpris les analystes qui estimaient que les conditions politiques n'étaient pas réunies pour trouver un accord entre les deux principales puissances régionales de l'Organisation (Arabie saoudite et Iran). Les accords d'Alger en septembre et de Vienne en novembre sont intervenus après trois réunions (novembre 2014, décembre 2015 et avril 2016), qui avaient vu successivement l'OPEP ne pas intervenir dans un contexte d'effondrement des cours, inonder les marchés pétroliers pour finalement échouer à trouver un compromis. Avec le compromis trouvé fin novembre 2016 sur une diminution de la production de 1,2 million de barils jour (mb/j) et l'accord de principe de participation de certains pays non-OPEP, l'Organisation montre sa volonté de reprendre le marché du pétrole en main. L'accord trouvé constituant une première depuis près de huit ans entre les pays membres et depuis près de quinze ans avec les pays non-OPEP (Russie pour l'essentiel). Plus globalement, le 45^{ème} président des États-Unis oublie peut-être un peu rapidement que la politique de l'Organisation, Arabie saoudite en tête, a provoqué l'effondrement des prix du pétrole entre juin 2014 et décembre 2015, excluant du marché des milliers de producteurs américains pour près de 1 mb/j. Si les effets d'annonce de l'administration Trump sont de nature à créer un élan favorable à la production aux États-Unis, il n'en reste que le marché pétrolier est un marché globalisé et qui plus est devenu plus flexible... par la production de pétrole non conventionnel aux États-Unis.

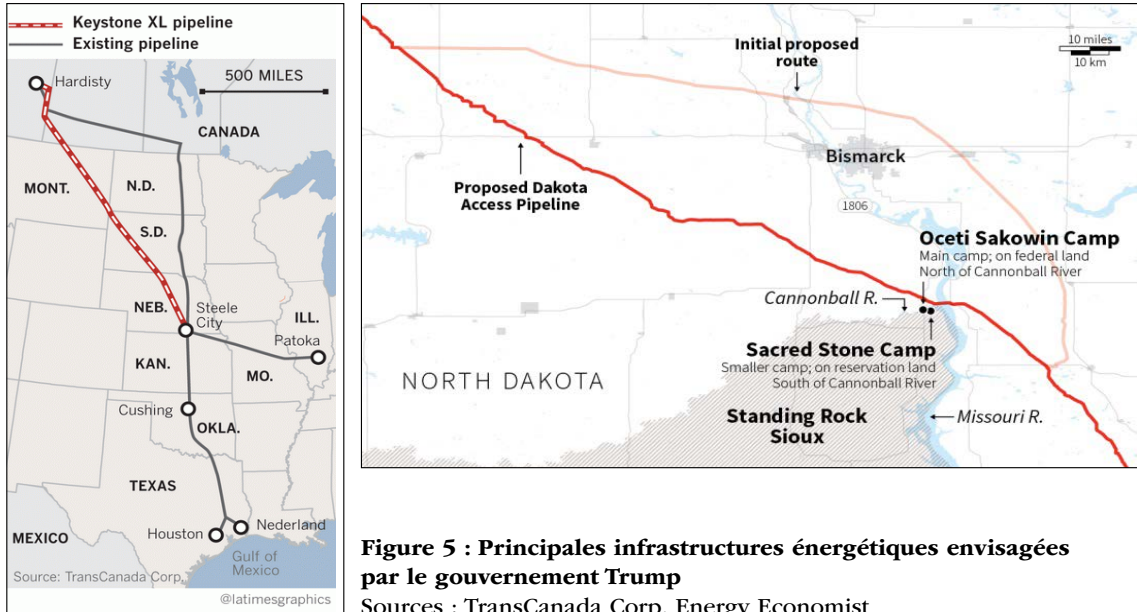
1.3 Quelle logique dans la mise en place de nouvelles infrastructures énergétiques ?

Quelques jours après son investiture D. Trump a publié un ordre exécutif sur l'accélération des procédures d'examen environnementaux et d'approbation des projets

d'infrastructures jugés prioritaires. Par prioritaire le gouvernement semble sous-entendre tous les projets visant à l'amélioration du réseau électrique et de télécommunications aux États-Unis américain ainsi qu'aux infrastructures de transport (zones portuaires, autoroutes, oléoducs...). Si jusqu'à présent les processus de validation se mesuraient en années, il semble que la nouvelle administration souhaite accélérer les procédures à quelques mois ; le secrétaire d'État au commerce, Wilbur Ross, a ainsi 180 jours pour soumettre son plan d'action pour les projets oléoducs par exemple.

Concernant ces derniers, trois mémorandums présidentiels ont paru en janvier 2017 relatifs à leur construction, leur expansion ou leur remise en état (Figure 5). Deux d'entre eux concernent la relance de deux projets connus et contestés d'oléoducs : le Keystone XL et le Dakota Access qui permettrait de fluidifier le transport des hydrocarbures et de diminuer les coûts associés. Sur ce sujet, le nouveau président fait coïncider ses projets d'infrastructures avec sa volonté de redynamiser l'emploi aux États-Unis, en annonçant que les matériaux utilisés (principalement acier, minerai de fer) seraient, dans toute la mesure possible, de manufacture américaine. Il annonce ainsi que ces projets pourraient permettre de créer quelques 28 000 emplois. Toutefois, nombreuses sont les voix à s'élever, notamment chez certains industriels, sur les coûts engendrés par de telles mesures et par les délais que devrait occasionner une telle réglementation.

Le premier mémorandum relance le projet d'extension du pipeline *Keystone XL*, qui permettrait de relier la région canadienne de l'Alberta au Nebraska où le pétrole pourrait par la suite alimenter d'autres oléoducs pour rallier le golfe du Mexique et l'Illinois. Le site de la Maison-Blanche précise que ce projet sera majeur pour l'importation de pétrole du Canada, environ 0,83 mb/j, notamment celui des sables bitumineux. TransCanada, en charge de ce projet, estime que les États-Unis pourraient par ce biais diminuer de 40 % leur dépendance pétrolière envers le Moyen-Orient et le Venezuela, pays considérés comme moins stables que le Canada. Si le Canada est en faveur du projet, Ottawa s'oppose toutefois aux mesures



protectionnismes de Trump sur la fabrication des tuyaux aux États-Unis¹¹. Ce projet avait déjà été rejeté en novembre 2015 par l'administration Obama après sept ans de controverses, le département d'État ayant décrété que ce projet ne servait pas l'intérêt national des États-Unis. Il s'agissait avant tout d'une décision politique permettant aux États-Unis de réaffirmer leur rôle de chef de file en matière de prévention des changements climatiques¹². Des considérations politiques certes éloignées de celles de la nouvelle administration Trump, qui souhaite, elle, voir les bénéfices économiques de ce projet.

Le second projet d'oléoduc est celui du Dakota Access, sensé relier le Dakota du Nord, zone de production pétrolière très dynamique, mais mal desservie en infrastructure de transport, jusqu'à l'Illinois. Les coûts économisés sur le transport, aujourd'hui effectué par chemin de fer, permettraient de rendre les prix du pétrole plus compétitifs. Ce projet a déjà connu une contestation très vive de la part des autochtones, notamment la tribu sioux de Standing

Rock qui affirme que l'oléoduc traverserait des zones sacrées et risquerait de polluer leurs sources d'eau potable. Il est intéressant de noter que Rick Perry, fraîchement nommé à la tête du département de l'Énergie, siège au conseil d'administration de la société texane Energy Transfer Partners, société en charge du chantier Dakota Access Pipeline dans le Dakota du Nord qui aurait indirectement financé sa courte campagne présidentielle à hauteur de plusieurs millions de dollars. En outre, Donald Trump détenait encore jusqu'à l'an dernier plusieurs centaines de milliers de dollars d'actions chez Energy Transfer Partners ou Phillips 66, copropriétaire du Dakota Access¹³.

Ainsi les premiers mémorandums et ordres exécutifs publiés par Donald Trump sont clairement en faveur de l'industrie pétrolière. Néanmoins cet empressement n'est pas garant de l'aboutissement de ces projets d'oléoducs. La négociation de permis avec certains états comme le Nebraska risque d'être houleuse et la relation avec les organisations environnementales locales également. En outre, une certaine partie des oléoducs ne fonctionne pas aujourd'hui au maximum de leur capacité. Relancer ces projets, fortement contestés depuis des années, et ce malgré des perspectives d'emplois dans le

11. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1012690/trump-decrets-presidentiels-oleoducs-pipeline-keystone-xl-transcanada-dakota-access>

12. Les sables bitumineux, plus lourds que les pétroles conventionnels, nécessitent plus de traitements et sont en effet sources de plus d'émissions de CO₂.

13. Source : CNBC

pays et des profits à court terme pour l'industrie pétrolières, ruine les dernières chances des États-Unis d'imposer un leadership en matière de questions climatiques. Ils courent le risque de laisser la Chine, comme sur d'autres sujets (commerce international notamment), s'affirmer comme une puissance séduisante et globale de coordination des intérêts internationaux.

2. Le charbon recette anti-désindustrialisation : Coal is back !

Sur un marché mondial dominé par le géant chinois (Pékin est le premier producteur mondial avec 3 747 millions de tonnes et le premier consommateur), les États-Unis conservent la deuxième place en matière de production (812 millions de tonnes) et la troisième en termes de consommation derrière la Chine et l'Inde. La croissance de la production de charbon aux États-Unis a enregistré une rupture claire à partir de 2008. Si entre 1986 et 2008, la production a progressé de près de 33 %, elle a reculé de près de 24 % depuis son pic de 2008 (1 075 millions de tonnes) (Figure 6). Pour sa part, la consommation a également enregistré une nette diminution depuis 2007, avec un recul de 31 %. Au final, la consommation et la production de charbon ont retrouvé leurs niveaux du début des années 1980.

Aujourd'hui le secteur du charbon permet de bien illustrer les nombreuses dérégulations annoncées par Trump car son industrie est sujette à plusieurs réglementations, récemment proposées ou votées par l'administration Obama. Toutefois, bien que la politique climatique d'Obama des dernières années n'ait pas été en faveur de l'industrie du charbon, c'est la dynamique des prix bas du gaz naturel qui explique en grande partie cette diminution de la consommation en faveur du gaz (Figure 7). Acheter du gaz sur le marché spot pour produire son électricité est beaucoup plus courant que pour le charbon, qui fait l'objet à plus de 90 % de contrats long terme (supérieurs à 1 an) aux États-Unis¹⁴. Le gaz est donc un combus-

tible économiquement plus flexible, qui répond mieux aux évolutions du marché.

Donald Trump a fait de la question houillère une priorité de sa campagne se targuant de pouvoir relancer des territoires soumis à un large mouvement de désindustrialisation. L'objectif de sa politique vise à redynamiser des régions devenues fantômes avec le déclin de l'industrie minière en favorisant la création d'emplois tout en renforçant la sécurité énergétique du pays.

Des objectifs contradictoires

Dans son plan *America First Energy*, le 45^{ème} président des États-Unis s'est ainsi engagé à relancer l'économie du charbon et à le rendre plus propre en développant les technologies de capture et de stockage du CO₂ (CCS). Ces technologies, encore aujourd'hui extrêmement coûteuses et peu industrialisées, consistent à récupérer localement les émissions de CO₂ issues des centrales, à le revaloriser ou à le stocker. La filière du CCS encore naissante reste dépendante de l'émergence d'un modèle économique pertinent. Le gouvernement américain actif dans ce domaine, a investi entre 150 et 200 milliards de dollars depuis 2010¹⁵. Malgré une longue expérience notamment dans la récupération assistée d'hydrocarbures par injection de CO₂, le développement et l'amélioration de ces technologies restent encore limités par le niveau des financements et le faible nombre de démonstrateurs. En outre, il est particulièrement difficile de comprendre la stratégie de Donald Trump dans ce domaine : stimuler la filière du CCS aux États-Unis passera au moins en partie par une réglementation plus poussée en matière d'émissions de CO₂, nécessaire pour stimuler l'innovation et pour créer un véritable cadre économique à la filière. Vouloir à la fois redynamiser la production de charbon et la filière CCS dans un cadre réglementaire allégé en matière de CO₂ semble contradictoire. Une simple question temporelle se pose : financer la réouverture des mines de charbon pourrait se réaliser à court terme mais

14. AIE - Gas to Coal Competition in the U.S. Power Sector, 2013

15. Enjeux et Perspectives des filières industrielles de la valorisation énergétique du sous-sol profond, Rapport PIPAME, 2016.

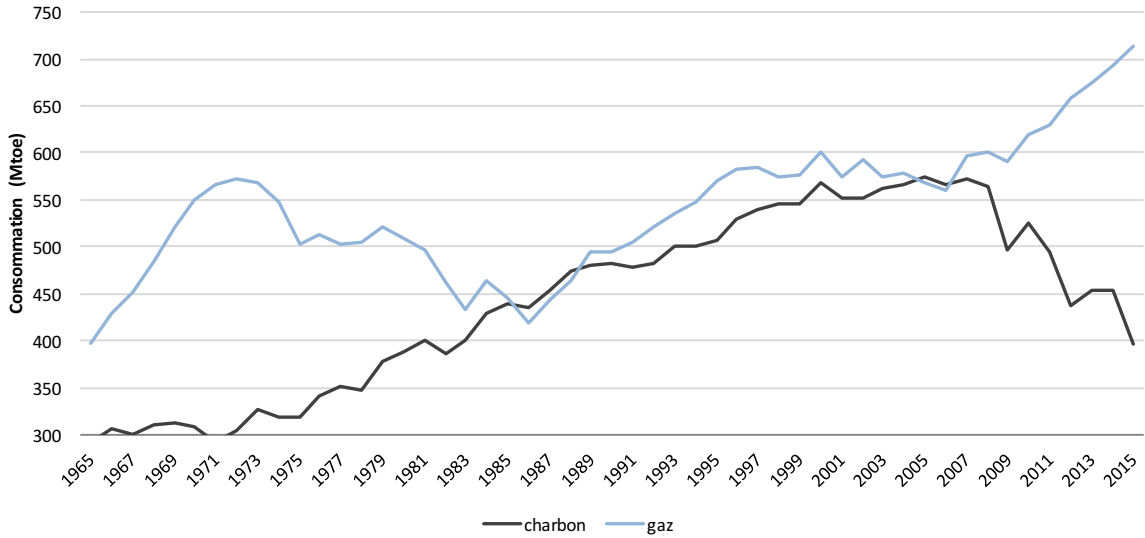


Figure 6 : Consommation de charbon et de gaz aux États-Unis
 Source : BP Statistical Review 2016

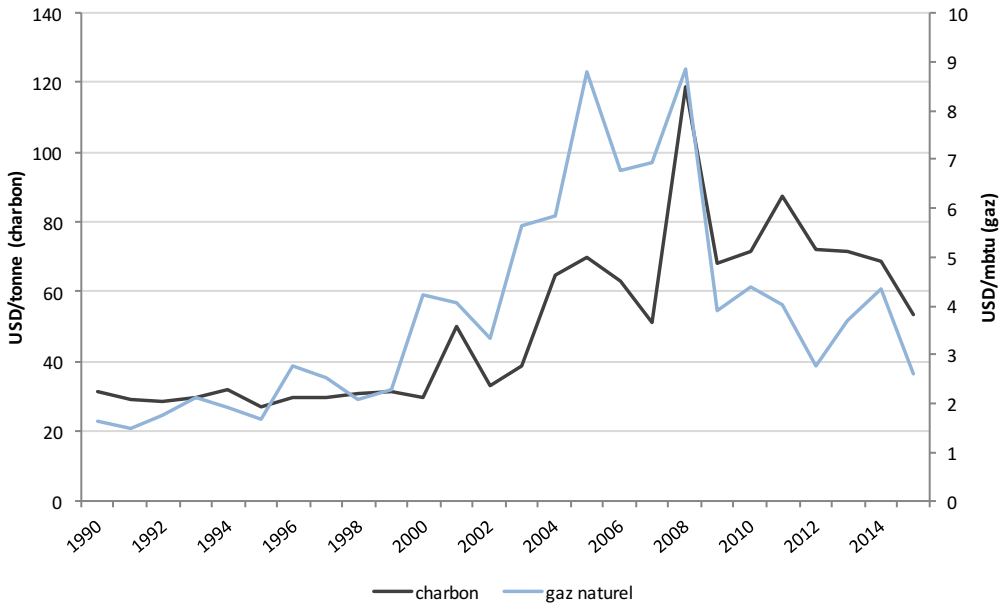


Figure 7 : Prix du gaz et du charbon aux États-Unis
 Source : BP Statistical Review 2016

stimuler l'innovation et développer une filière du CCS aux États-Unis s'avèrera forcément un exercice beaucoup plus long.

La question de l'emploi dans les zones désindustrialisées des anciens territoires miniers se pose tout autant. L'industrie du charbon a commencé à perdre des emplois depuis le début

des années 1980 alors que la production augmentait. La principale raison de ce déclin n'est pas liée à des éléments réglementaires (environnement, sécurité, etc.) mais plus simplement à l'automatisation croissante des moyens de production. Ainsi, dans les années 2000 les mines de charbon avaient déjà perdu plus de la

moitié de leur main d'œuvre comparativement aux années 1980 (Figure 8). La productivité des mines de charbon a ainsi plus que triplé sur les trente cinq dernières années.¹⁶

Aujourd'hui l'automatisation se poursuit, notamment avec l'apparition des véhicules et machines semi-autonomes. Envisager comme le pense Donald Trump que l'industrie du charbon pourrait redynamiser l'emploi dans les zones désindustrialisées est un contresens économique. En effet, les efforts de productivité réalisés par les industriels miniers sont nécessaires à leur survie et il semble peu probable que le charbon représente un employeur majeur de main d'œuvre dans les années à venir, sauf à imaginer des subventions massives et coûteuses d'un point de vue budgétaire pour l'État américain. À l'inverse, parier sur le développement des renouvelables, notamment sur l'énergie photovoltaïque (solaire PV), pour absorber la main d'œuvre des mines de charbon mises à l'arrêt est tout à fait envisageable¹⁷. Dans le secteur électrique, les énergies renouvelables représentent déjà près de 19 % des capacités de production électrique (14 % de la génération électrique) en 2015, un chiffre en constante augmentation depuis 2004 (Figure 9). Reste que le président Trump

a clairement déclaré vouloir invalider le *Clean power Plan* proposé en février 2016 par l'EPA. Dans ce dernier, les États-Unis exposaient leurs ambitions de réduire de 30 % les émissions de CO₂ des centrales de production d'énergie d'ici à 2030 par rapport à 2005. En outre, il est facile d'imaginer que la nouvelle administration ne relèvera pas le niveau des redevances payées par les industriels du secteur charbonnier, redevances qui sont aujourd'hui très faibles au vu du coût environnemental de l'activité.

Au cours de l'année fiscale écoulée, le gouvernement américain a perçu près de 6 milliards de revenus en provenance des activités de production d'énergie, dont 86 %, soit 5.1 milliards de dollars en redevances. Ces dernières sont basées sur la quantité annuelle de la ressource produite et sur sa valeur. Si l'on s'attache à l'évolution sur les dernières années, on observe une très forte diminution depuis 2014, alors que la production de pétrole a continué à croître entre 2013 et 2015. La raison de cette diminution des redevances est due à la chute à des prix du pétrole et du gaz sur cette période et à la réévaluation des royalties. On remarque également que le charbon ne représente qu'environ 7 % des recettes totales¹⁸ (Figure 10) bien que les productions,

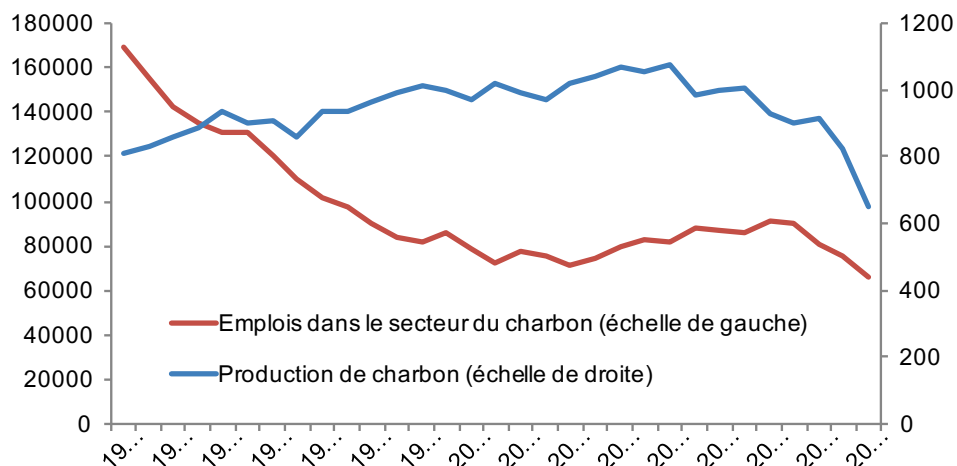


Figure 8 : Production de charbon (millions de tonnes) et emplois aux États-Unis
Sources : ENERDATA, DOE

16. IEA

17. E.P. Louie, J.M Pearce, (2016), Retraining Investment for U.S. Transition from Coal to Solar Photovoltaic Employment, Energy Economics, 57, pp.295-302.

18. <http://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=29652>

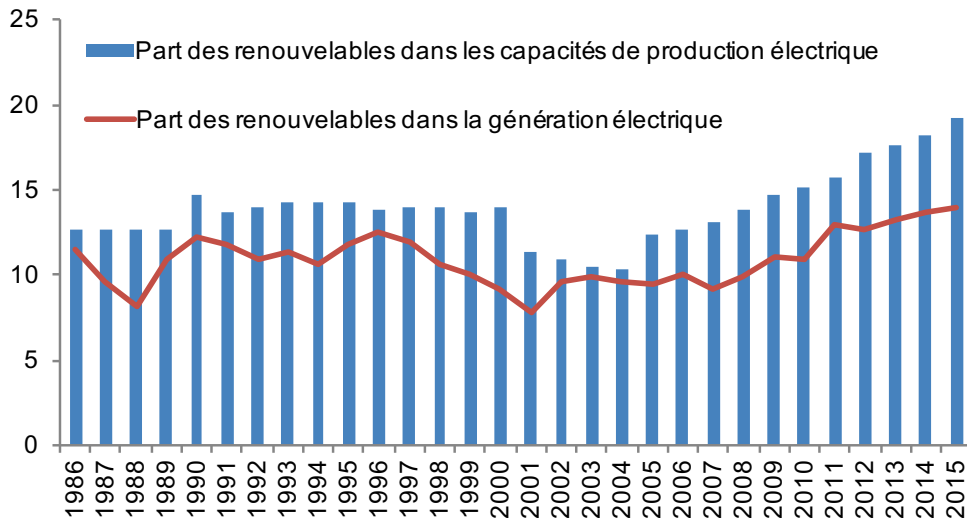


Figure 9 : Place des renouvelables dans le secteur électrique

Source : ENERDATA

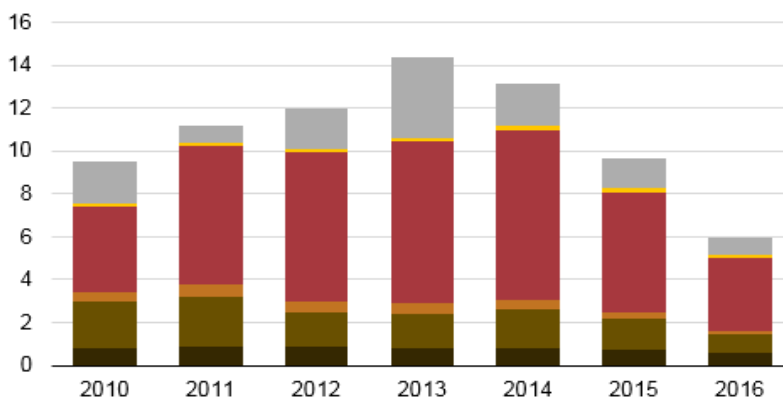


Figure 10 : Revenus fiscaux tirés des activités de production d'énergie aux États-Unis

Source : EIA

en termes de volumes soient proches en 2015 pour le pétrole et le charbon (respectivement 567 millions de tonnes et 455 millions de tonnes équivalent pétrole (toe)). Les redevances sur le charbon sont fixées à 12,5 % par le Bureau of Land management pour l'extraction de surface, le même taux est appliqué pour la production de pétrole et de gaz. Des taux qui n'ont pas été revu depuis 1920 malgré toutes les évolutions qu'ont connues ces secteurs. Néanmoins certains États appliquent des taux plus élevés pour les productions pétrolières entre 18 et 25 % selon l'État où se situe la concession.¹⁹

19. Center for Western Policies – A Fair Share : The case for updating Oil and Gas royalties on our public lands.

Cependant pour le charbon, responsable de 13 % des émissions totales de GES aux États-Unis. 41 %²⁰ de la production provient de baux fédéraux. Une récente étude de l'EPIC propose ainsi de mettre en place une majoration carbone de 20 % sur les redevances déjà existantes dans la filière du charbon au niveau fédéral afin de mieux tenir compte du coût social carbone du charbon qui représente une forte externalité²¹. L'augmentation de ces redevances, en plus d'être favorables à l'environnement,

20. Contre 21 % de la production pétrolière et 14 % de la production de gaz naturel

21. Federal Minerals Leasing Reform and Climate Policy, K. T. Gillingham J. H. Stock, December 2016

pourraient se répercuter favorablement sur les contribuables et décourageraient de nouveaux investissements dans le secteur. En janvier 2016, Barack Obama avait ainsi ordonné un moratoire à propos de la location des terres fédérales pour l'extraction du charbon. Ce programme n'avait pas été revu depuis la fin des années 1970. Les nouveaux baux devaient prendre en compte les coûts environnementaux et sanitaires, ce qui par conséquent aurait augmenté le coût de l'extraction pour les exploitants. Donald Trump a annoncé la suspension de ce programme et s'en est assuré avec la nomination au ministère de l'intérieur de Ryan Zinke défenseur de l'oléoduc Keystone XL et féroce opposant aux défenseurs de l'environnement sur les énergies fossiles. En outre, la nouvelle administration souhaite annuler la loi sur la protection de l'eau (Clean Water Rule, Stream Protection Rule) qui empêche le développement des activités minières sur une large partie du territoire, sous couvert de la protection de la faune et de la flore ainsi que de la proximité de cours d'eau. Son abrogation devrait être accueillie favorablement par les 13 États américains présents dans l'industrie du charbon qui avaient déposé une plainte fédérale contre cette loi, arguant du fait qu'elle était discriminatoire pour un grand nombre de zones propices à l'extraction de charbon et risquait de précipiter la fin de leur industrie²².

Au final, malgré les promesses, les premières annonces et les premières décisions il paraît peu probable que l'industrie du charbon aux États-Unis soit dynamisée par cette nouvelle politique. À court terme, l'industrie pourrait bénéficier d'un certain regain d'intérêt toutefois il est peu probable que cet intérêt se transforme en une dynamique d'emplois tant les caractéristiques structurelles de cette industrie ont été bouleversées par l'automatisation, par l'effondrement des prix de l'énergie aux États-Unis et par un contexte environnemental global de lutte contre le changement climatique. En outre, la question du financement des projets dans l'industrie du charbon (ouverture, réouverture, extension) se pose :

22. <https://courthousenews.com/13-coal-states-sue-usa-to-block-clean-water-rule/> 13 Coal States Sue USA to Block Clean Water Rule – <https://courthousenews.com>

quelles institutions bancaires voudront prendre le risque de financer de tels projets ?

L a politique énergétique de Donald Trump a-t-elle un sens ?

La question énergétique et plus particulièrement pétrolière, a été, depuis la deuxième guerre mondiale, un élément essentiel de la politique étrangère américaine. C'est en effet en février 1945 à bord du Quincy, navire de guerre américain, que le président Roosevelt s'est engagé à assurer une protection militaire à la famille Saoud et au royaume d'Arabie saoudite, en contrepartie d'un approvisionnement énergétique garanti pour les États-Unis. Signé pour soixante ans, le pacte de Quincy a été renouvelé pour la même durée en 2005 par le président George W. Bush. Devenus importateurs nets dès 1948, les États-Unis ont construit leur diplomatie énergétique dans un monde de plus en plus volatil avec la prise de pouvoir progressive de l'OPEP dans les années 1960, la fin de la convertibilité or du dollar en août 1971 et le premier choc pétrolier de 1973. Sous l'impulsion d'Henry Kissinger, ils ont réussi à imposer le dollar comme monnaie de facturation de l'or noir. La doctrine Carter apporta une réponse militaire en cas de menace sur les intérêts américains dans le Golfe Persique, ce qui entreprit par ailleurs de sécuriser les relations entre l'Arabie saoudite et les États-Unis. L'intervention militaire en 1991 au Koweït après l'invasion de ce dernier en août 1990 par l'Irak, tout comme celle de 2003 ont reposé sur cette logique de défense des intérêts pétroliers américains dans le Golfe. Si les relations entre les États-Unis et l'Arabie saoudite ont enregistré par la suite une dégradation, l'Arabie saoudite reste le deuxième fournisseur de pétrole américain. Les projets d'infrastructures énergétiques, tout comme la volonté de s'émanciper de la dépendance envers l'OPEP sont de nature à favoriser les pays proches des États-Unis, producteurs de pétrole, Canada et Mexique en tête. Toutefois les relations avec le Mexique sont particulièrement tendues en raison de l'attitude de Donald Trump sur les questions d'immigration et le premier ministre canadien Justin Trudeau a affirmé son désarroi face à certains décrets américains, notamment sur l'immigration, déclarant

le Canada, terre d'accueil²³. Sur le terrain macro-économique, les emplois promis par le plan *America First Energy* issus d'une relance de la production de ressources fossiles aux États-Unis reposent sur une lecture passéiste des transformations de l'industrie et du marché pétrolier. Pour l'instant, l'élection et les décisions de l'administration Trump auront eu pour principal effet de doper les capitalisations boursières des entreprises industrielles et de permettre une appréciation du dollar face aux différentes monnaies internationales²⁴ (Figure 11).

La stratégie de D. Trump repose en grande partie sur ces effets de court terme censés engendrer de la confiance pour les différents acteurs de l'économie. Toutefois au-delà de ces simples effets de court terme, les objectifs risquent d'être difficiles à tenir. Le secteur énergétique est assez représentatif de cette dynamique avec une vision dépassée des enjeux et des équilibres des marchés. D'un point de vue environnemental, la volonté délibérée

et provocatrice de minimiser le problème climatique et d'inscrire les énergies carbonées en priorité nationale risque de se confronter rapidement à un principe de réalité de marché mais également aux secteurs de l'assurance et de la banque aux États-Unis qui réfléchissent eux à la manière d'appréhender le risque climatique dans leurs activités.

En matière de relations internationales, la tentation du protectionnisme, la loi sur l'immigration et les réfugiés sont autant de signaux d'une partie des États-Unis qui souhaite se renfermer sur elle-même. D. Trump n'est pas en train de remettre les États-Unis sur le devant de la scène mondiale, il est en train de dérouler le tapis rouge à une Chine conquérante et innovante qui n'en attendait pas moins pour infléchir le cours de la gouvernance mondiale. Le pari du repli sur soi et des énergies carbonées dans un monde en transition devrait constituer une rupture pour l'affirmation du leadership chinois au niveau international. ■

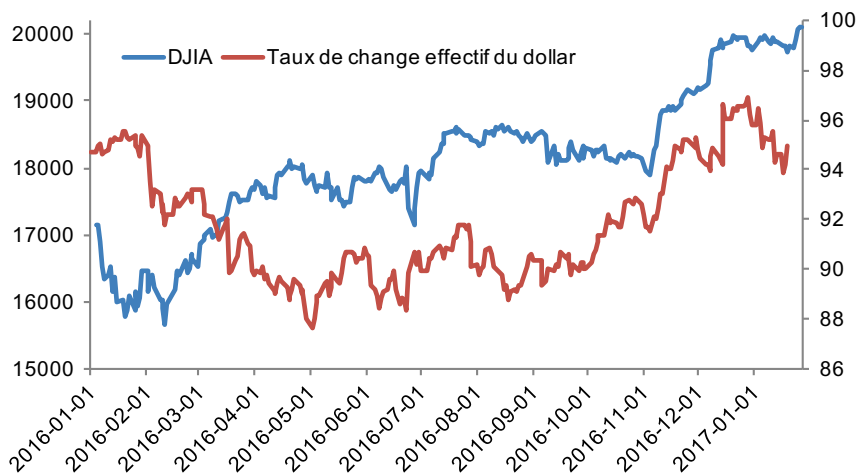


Figure 11 : Indice boursier (Dow Jones Industrial Average) et taux de change du dollar

Source : FED Saint Louis

23. Le 28 janvier 2017, Justin Trudeau a déclaré dans un tweet : « À ceux qui fuient la persécution, la terreur et la guerre, sachez que le Canada vous accueillera... Indépendamment de votre foi. La diversité fait notre force. » #BienvenueAuCanada.

24. Les effets sur le dollar sont plus ambigus depuis début janvier 2017 et il serait intéressant d'étudier l'ensemble des facteurs macroéconomiques et financiers impactant le taux de change effectif du dollar.